**Discours de réception de Monsieur Dominique Notter**

# L'Eau de mélisse des Carmes, une eau salvatrice
# De la phytothérapie à l'ethnopharmacologie

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chères Consœurs, chers Confrères,
Mesdames, Messieurs et chers Amis,

En commençant cette intervention, je désire avoir une pensée particulière de gratitude pour ceux qui ont contribué à mon entrée dans notre compagnie : tout d'abord Michel Vicq et mes parrains, mon ami Pierre Labrude et le regretté Michel Hachet.

Si j'ai choisi d'évoquer aujourd'hui l'Eau de mélisse des Carmes, c'est parce que ce remède, très ancien, suscite à la fois des informations historiques, botaniques, de pharmacognosie et aussi de pharmacologie ; or ces divers sujets m'intéressent vivement à titre personnel ou professionnel.

Et je tiens, avant tout, à dédier ce discours de réception à trois personnes aujourd'hui disparues, d'abord à mon ami, le Père Dominique Poirot, ancien provincial des Carmes Déchaux de la province de Paris qui m'a inspiré ce sujet, et aux professeurs Suzanne Besson et Jean-Marie Pelt qui m'ont enseigné la pharmacologie et la pharmacognosie.

L'évocation de cette Eau de mélisse nécessite d'abord de parler de la création de l'Ordre des Carmes (1,48), puis de l'histoire de cette eau, de sa composition et de sa fabrication, avant d'aborder ses propriétés pharmacologiques et sa diffusion. Je poursuivrai ensuite sur le devenir de cet univers des plantes aujourd'hui, et sur quelques souvenirs d'ethnopharmacologie.

L'Ordre des Carmes a été fondé sur le Mont Carmel en Palestine sous l'invocation du prophète Elie qui vécut en ce lieu et est considéré comme le « père fondateur » de l'Ordre (1,27,28,52). Cette origine est bien illustrée sur cette coupe de verre gravé et émaillé de Daum qui se trouve à quelques mètres de cette salle. Sur sa panse sont représentées les armoiries des Carmes Déchaux : elles comportent trois étoiles, correspondant aux trois vertus théologales (Foi, Espérance et Charité) ou aux trois vœux (pauvreté, obéissance et chasteté), entourées de deux lobes blancs, symbolisant les pans du manteau carmélitain s'ouvrant sur la robe de bure. La partie brune monte et se termine sur une croix pattée ; elle symbolise la voie qui conduit au Mont Carmel où se fait la rencontre avec Dieu.

**Armoiries des Carmes déchaux**
Ensemble « Pro Domino Deo », vers 1892.
Verre soufflé, moulé, gravé à l'acide, peint à l'émail, rehaussé d'or.
Don de la cristallerie Daum, 1985.
© Musée des Beaux-Arts de Nancy/Cliché D. Notter.

La devise du Carmel, inscrite sur le phylactère, reprend deux versets bibliques, tirés du Livre des Rois et ancrés sur le prophète Élie : *Zelo zelatus sum pro Domino Deo Exercituum* (Je suis rempli d'un zèle jaloux pour le Seigneur Sabaoth) (1, 48, 52). Quant à la main brandissant une épée flamboyante, elle rappelle la victoire d'Élie sur les prêtres de Baal sur le mont Carmel. Comme il est dit dans l'Ecclésiaste : « Le prophète Élie se leva comme un feu, sa parole brûlait comme une torche ».

Très tôt donc, sur le Mont Carmel s'installèrent des ermites laïcs, puis chrétiens (48, 57). Au XIII^e^ siècle, la menace des Sarrasins provoque le retour de nombreux moines dans leur pays d'origine où ils fondent les premiers couvents de Carmes, en particulier aux Aygalades à proximité de Marseille en 1244. Après la VII^e^ croisade, Louis IX ramène six moines réfugiés à Chypre et les installe à Paris dans le couvent de l'Ave Maria, celui des Grands Carmes. Puis Philippe le Bel leur donne « La maison du Lion » dans un lieu qui deviendra la place Maubert. Au cours du XIV^e^ et du XV^e^ siècles, la peste noire décime les communautés, les grands schismes d'Occident et la course aux privilèges, ainsi que deux adoucissements de la Règle relâchent la ferveur des Carmes. Des tentatives de réforme de l'Ordre pour prôner un retour à l'idéal originel, en particulier à la prière contemplative, resteront vaines car le protestantisme progresse.

Ecole lorraine
***Saint Jean de la Croix en extase***
Huile sur toile, 1^er^ quart du XVII^e^ siècle
(Inv.63.3.4)
© Palais des ducs de Lorraine-Musée lorrain, Nancy/Cliché P. Mignot.

La réforme de l'Ordre va venir au XVI^e^ siècle en Espagne avec Thérèse d'Avila, carmélite du monastère de l'Incarnation de cette ville (35, 36, 40). En 1562, elle décide avec ses compagnes carmélites de pratiquer de nouveau l'austérité initiale de l'Ordre. Leurs activités sont dévolues à l'enseignement, à l'étude des sciences et à la dispensation des remèdes. Elle est aidée par Jean de la Croix qui souhaite étendre cette réforme aux Carmes (48, 60, 61). Ils vont s'appeler Carmes déchaussés ou déchaux, car ils vont pieds nus dans des sandales de cuir. Puis les Déchaux, devenus indépendants, se divisent en deux congrégations : l'une en Espagne et l'autre en Italie installée à Gênes en 1584 (48,51). C'est à partir de Gênes que la réforme se répand : d'abord en Italie au début du XVI^e^ siècle, puis dans la plupart des pays d'Europe (67). Pour la France, deux Carmes propagent la réforme, d'abord en Avignon en 1608, puis à Paris et Nancy en 1611 (37, 39, 41,58). Soutenus par la reine Marie de Médicis, ils obtiennent une maison rue de Vaugirard où est fondé le couvent et l'église Saint Joseph des Carmes ; c'est la première église à dôme de Paris, sans doute en raison de l'inspiration florentine de son installation (9, 10, 34, 59).

C'est précisément à cette époque que remonte l'origine de l'Eau de mélisse. Les Carmes ont, en effet, depuis toujours pour tradition la composition de remèdes. Ils cultivent et récoltent des plantes médicinales dans leurs jardins et distribuent leurs préparations aux malades, puis à un plus large public (7, 8, 68, 71).

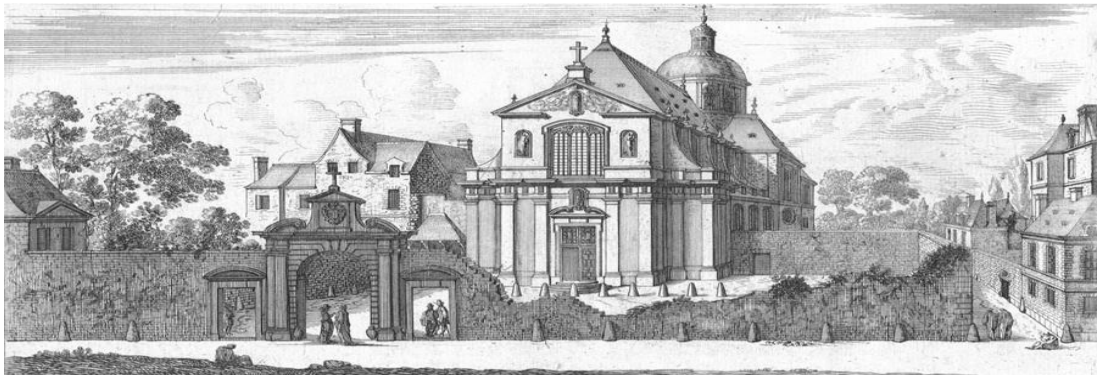

***Église des Carmes Deschaussés, au bout du Fauxbourg St Germain, du costé du Parc du Palais d'Orleans a Paris***
Estampe de Jean Marot, XVII$^{e}$ siècle (Inv. G.13306)
© Musée Carnavalet, histoire de Paris

L'Eau de mélisse aurait été élaborée en 1611 par le père Damiens au couvent de la rue de Vaugirard (7,8). Distribué initialement aux pauvres, le remède voit sa renommée croître rapidement jusqu'à son arrivée à la Cour. Ainsi, le cardinal de Richelieu, souffrant de migraines, n'était soulagé que par cette Eau, dont il portait un flacon sur lui en permanence. Les courtisans l'imitèrent et tout son entourage en fit usage. Mais une tentative d'empoisonnement du Cardinal se fit par l'intermédiaire d'un flacon d'Eau de mélisse. Or, comme il connaissait très bien le produit, il décela un parfum inhabituel et fit échouer la tentative. Les Carmes Déchaux, mis hors de cause, décidèrent alors d'apposer le sceau de leur couvent sur chaque flacon afin d'éviter qu'une telle mésaventure ne se reproduise.

Sous le règne de Louis XIV, la popularité de l'Eau grandit, d'autant plus que le roi fait vivre aux courtisans une vie épuisante entre Paris et Versailles. Les indigestions, les malaises, la fatigue et les maladies nerveuses sont courants. La solution est apportée par la duchesse de Bourgogne dont le confesseur est un Carme déchaux de la rue de Vaugirard. Celui-ci lui recommande l'usage de l'Eau de mélisse pour sa plus grande satisfaction. Elle vante alors ses mérites aux dames de la Cour. De son côté, la princesse Palatine, Elisabeth-Charlotte d'Orléans, née princesse du Palatinat, belle-sœur de Louis XIV, contribue à la propagation du remède Outre-Rhin. En effet, grande consommatrice de charcuterie, elle souffre de problèmes de digestion qu'elle solutionne par la consommation d'Eau de mélisse des Carmes. Elle en recommande l'usage à ses nombreuses relations du Palatinat, leur en faisant parvenir de nombreuses caisses. Les Carmes de la rue de Vaugirard furent bientôt dépassés, mais leur Eau conquit tout le Palatinat (7, 8).

Sous Louis XV, son usage devient universel. Voltaire reconnaît ses qualités mais reproche aux Carmes les bénéfices importants réalisés. La Révolution n'est pas loin. Après la suppression des Ordres et des congrégations en 1790, en vertu des lois sur les biens du clergé, ceux des Carmes sont saisis, notamment les ustensiles nécessaires à la fabrication de l'Eau. Mais en 1791, en raison de l'utilité publique de celle-ci, le Directoire leur permet de garder leurs ustensiles moyennant la somme de leur évaluation, soit 60.000 livres. Quarante-cinq religieux se regroupent alors en une Société, « Mira et Lebon » pour l'exploitation de l'Eau, la propriété de la Société revenant au dernier survivant (29, 42, 45, 50). Celui-ci étant le frère Paradis, la Société prend le nom de « Paradis, Magnin et Cie », puis elle sera transmise à Urbain Boyer. La Société Boyer s'installe rue de l'Abbaye et le remède devient l'Eau de

mélisse des Carmes Boyer. Quant au couvent des Carmes de la rue de Vaugirard, il est devenu l'Institut Catholique de Paris.

De leur côté, chez les Grands Carmes du couvent de la place Maubert, le frère Joachim de Saint Jacques fabriquait une Eau de mélisse identique à celle de la rue de Vaugirard (66). La formule avait dû être obtenue par des indiscrétions. Mais les documents sur sa fabrication sont les seuls qui restent aujourd'hui, ceux des Carmes Déchaux ayant disparu lors de la Révolution (3, 4, 5, 6). Il en est de même pour les eaux de mélisse de Montpellier et de Bordeaux (20, 23, 38, 70).

En France, une seule préparation a subsisté : celle de l'Eau de mélisse Boyer. Au contraire, à l'étranger, de nombreuses versions d'Eaux sont apparues en Europe, surtout en Allemagne et en Autriche dans les couvents de Carmes (51) : *Karmelitengeist* à Regensburg en 1721, ainsi qu'à Vienne et surtout à Cologne avec l'eau de mélisse *Klosterfrau* dont l'utilisation demeure répandue aujourd'hui. D'autres préparations sont commercialisées en Allemagne sous les noms de *Carmol* ou de *Melissengeist* avec différents fabricants, comme Schaebens (65). Il en existe aussi en Italie à Rome, à Venise et à Vérone où elle est toujours présente (13,14). En Espagne, c'est l'« *Agua del Carmen* », encore présente aujourd'hui.

**Flacon de poche d'Eau de mélisse des Carmes Boyer**
Courtoisie de J.-B. Lagourgue

**Bouteilles d'eau de mélisse allemandes et autrichienne**
Echter Karmelitengeist Regensburg, Echter Karmelitengeist Wien, Klosterfrau, Carmol, Melissengeist Abtei, Schaebens ou Doppelherz.

Le contraste entre la diffusion réduite en France et très large en Allemagne est d'autant plus surprenant que l'origine des médicaments en France est végétale, alors qu'en Allemagne, elle émane de la chimie ! Les Allemands ont donc bien pris conscience du fait que ces préparations végétales sont dignes d'intérêt.

Pour lutter contre copies et contrefaçons, des lettres-patentes ont été obtenues à quatre reprises : en 1709 de Louis XIV, en 1773 sous Louis XV, puis en 1776 et 1780 sous Louis XVI. En 1803, malgré une loi interdisant la vente de remèdes secrets, l'autorisation de fabrication et de vente est maintenue (3, 4, 5, 7, 31, 32, 62, 63, 64).

Bien que la formule de l'Eau de mélisse ait été élaborée à l'origine dans le plus grand secret, sa composition est connue aujourd'hui, suite au dépôt de la formule au Collège de Pharmacie pour obtenir leur brevet de 1780 (16, 33, 43, 44). Cette formule est composée de treize distillats différents : celui de six labiées (Rélisse, Romarin, Marjolaine, Thym, Sauge et Hysope), trois ombellifères (Angélique, Coriandre et Anis vert) et quatre aromates : Cannelle, Muscade, Girofle et écorces de citron (2, 11, 12, 15, 17, 18, 25, 26, 29, 46, 53, 54).

**Les vingt-deux plantes entrant dans la composition de l'Eau de mélisse des Carmes Boyer**
Fleurentin J., *Du bon usage des plantes qui soignent*, Rennes, Ouest France, 201

Quant à l'Eau des Carmes Boyer, elle totalise vingt-deux plantes ; douze sont communes à la formule de la rue de Vaugirard : seule l'Hysope a été remplacée par deux autres labiées, Lavande et Sarriette. A ces quatorze plantes en ont été ajoutées neuf autres : une ombellifère le Fenouil, deux composées Armoise et Camomille, ainsi que Gentiane, Santal, Cresson, Muguet et Primevère. La formule a sans doute évolué au cours des siècles en vue d'une amélioration de l'efficacité. Cette Eau n'en demeure pas moins l'héritière de celle de 1611.

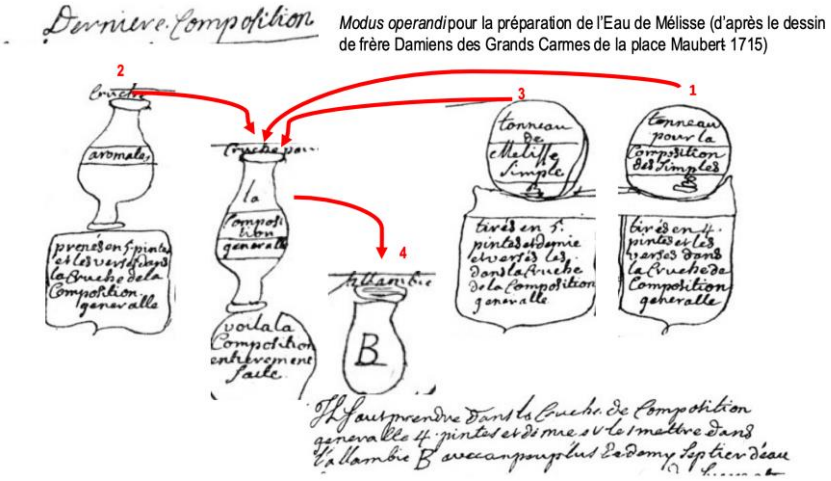


***Modus operandi* pour la préparation de l'Eau de mélisse**
(d'après le dessin de frère Damiens des Grands Carmes de la place Maubert, 1715).
Bouvet M., « La Véritable formule de l'Eau de Mélisse des Carmes de la place Maubert »,
*Rev. Hist. Pharm.*, 1953, vol. 11, p. 173-176.

Si l'on se réfère au mode de préparation du frère Joachim**,** qui date de 1715, on procède ainsi (17, 21, 22) : la macération de chacune des plantes ou des aromates dans l'esprit de vin rectifié donnait treize alcoolats simples répartis en deux mélanges contenant chacun six plantes : les simples, les aromates, puis l'alcoolat de mélisse. Après la réunion de ces trois composants dans la cruche de composition générale et transfert dans la cucurbite d'un alambic (B), puis distillation, il en résulte « l'eau de Mélisse entièrement faite et bonne à vendre… ». Aujourd'hui, quelques modifications sont survenues depuis 1611, notamment le remplacement de l'eau de vie par l'alcool éthylique à 51°. Après contrôle, le produit est conditionné en bouteilles de verre.

Selon les prospectus anciens de la rue de Vaugirard, l'Eau de mélisse semble être la panacée (7,8), les attaques d'apoplexie étant l'indication majeure de l'époque. Aujourd'hui on sait que les principes actifs, libérés lors de la fabrication à partir des plantes, se retrouvent en quantités limitées dans le produit fini. Ce remède constitue donc une médecine « douce » qui ne saurait être utilisée sur des affections aussi graves que celles mentionnées dans le prospectus ancien. Cependant le traitement de l'anxiété et des troubles du sommeil, de la migraine et des névralgies s'explique bien par l'effet sédatif de l'association : Mélisse - Camomille - Romarin, et celui des troubles digestifs par l'effet antispasmodique des nombreuses labiées qu'elle contient (2, 11, 12, 15, 19, 25, 26, 30).

Maintenant la notice accompagnant le flacon la présente modestement comme un réconfortant qui facilite la digestion (7,8). Elle la recommande aussi en cas de malaises provoqués par la chaleur, les maux du voyage, les coups, les chutes, les émotions fortes et chaque fois que, sans être malade, l'on se sent fatigué, énervé ou mal à l'aise. L'Eau peut être administrée soit pure sur un morceau de sucre, soit diluée dans un verre d'eau. On peut également l'utiliser en grog ou en infusion, jamais pure car elle est titrée à 80°, sauf en usage externe.

Même si l'aura miraculeuse et salvatrice flottant autour de l'Eau de mélisse par le passé n'existe plus, elle reste un de ces remèdes anciens encore présents dans les officines. Et le retour à la mode des médecines douces pourrait bien renouveler ses adeptes, d'autant plus qu'elle a reçu en 2015 le label d'État « Entreprise du patrimoine vivant » (7, 8, 73). D'ailleurs, comme le montre Thierry Thevenin dans son ouvrage « Plaidoyer pour l'herboristerie » (69), le savoir-faire des herboristes rencontre une demande grandissante. Or en France, leur métier a été supprimé en 1941 suite à l'institution d'un monopole pharmaceutique des plantes (18, 47). D'ailleurs, il faut reconnaître que nombre d'officines offrent des rayons entiers dévolus aux plantes médicinales. Cependant, dans de nombreux pays voisins, ce métier d'herboriste existe aujourd'hui. Et, en France, on compte à l'heure actuelle, six écoles d'herboristerie, et des formations de phytothérapie sont organisée à Metz aux Récollets pour apprendre à se soigner au quotidien. Dans le même esprit est paru récemment un ouvrage de Jacques Fleurentin : « Du bon usage des plantes qui soignent » (24), une bible pour les adeptes de phytothérapie !

Il faut souligner que le métier d'herboriste implique un amour des plantes, de la nature et des gens, proche d'une thérapie holistique très en vogue aujourd'hui. Les herboristes ne sont d'ailleurs plus approchés seulement par des personnes âgées, mais aussi par des jeunes, réfractaires aux médicaments et sensibles à des préoccupations écologiques. Ils préfèrent des remèdes simples rendant possible l'automédication. En tous cas, l'évocation de toutes ces plantes contenues dans l'Eau de mélisse des Carmes et cette démarche vers la phytothérapie m'ont replongé dans les deux études que j'ai faites à la fin des années 60 en Afghanistan.

L'objectif de ces deux missions était de faire l'inventaire des plantes utilisées en médecine traditionnelle dans ce pays, ce que l'on appelle aujourd'hui l'ethnopharmacologie, qui mêle botanique, ethnologie et pharmacologie. L'inspiration du Professeur Jean-Marie Pelt était que les plantes utilisées en médecine traditionnelle, ayant été sélectionnées par l'usage et par le temps, pouvaient être une source pour la pharmacie contemporaine (56). Ces deux missions m'ont conduit à visiter, dans tout le pays, les officines de tradipraticiens : les tabibs (qui sont les prescripteurs) et les atars (qui exécutent ces prescriptions), notamment à Bamyan où les Bouddhas veillaient encore sur la vallée.

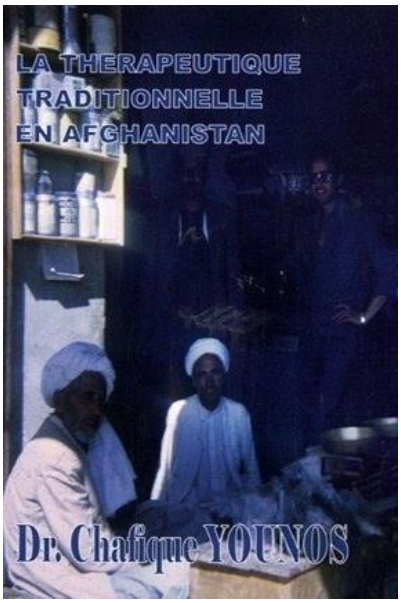


**Atars en Afghanistan**
Younos C., *La thérapeutique traditionnelle en Afghanistan*, Ed. Bamiyan, 2009

Le résultat de ce travail, regroupé avec celui d'autres investigateurs a été publié plus tard dans le *Journal of Ethnopharmacology* par mes collègues Chafique Younos et Jacques Fleurentin avec Jean-Marie Pelt et moi-même (72).

La vision de Jean-Marie Pelt était celle d'un précurseur. En effet, en 1970, l'Inde par l'*« Indian Medicine Central Council Act »*, confère une reconnaissance officielle aux médecines traditionnelles du pays, comme le souligne A.-M. Moulin (49). De même, l'OMS, à Alma-Ata, en Mongolie, en 1978 promeut les cultures et les savoirs médicaux locaux, associant officiellement les tradipraticiens à la santé.

Plus récemment en 2007, Jean-Marie Pelt, dans son ouvrage *C'est vert et ça marche* (56), parle d'une petite ONG, *Jardins du Monde*, créée par Jean-Pierre Nicolas. Faisant le même constat que l'OMS, ce dernier affirme aussi que la mondialisation éloigne de plus en plus les populations locales de leur savoir traditionnel, d'où l'urgence de former des personnes à l'ethnopharmacologie, pour mémoriser les ressources thérapeutiques des flores locales et en tirer parti pour soigner les populations. *Jardins du Monde* est présente dans de nombreux pays, dont Madagascar. Aujourd'hui, son approche me semble particulièrement adaptée et même nécessaire dans un pays comme l'Afghanistan. En effet, après plus de quarante ans de conflits et la réinstallation des talibans depuis un an, le pays a de moins en moins accès aux ressources médicales occidentales, lesquelles étaient apportées par les ONG. Donc pour parvenir à soigner toutes les pathologies courantes, le seul moyen pour eux me semble être d'avoir recours à leur flore vernaculaire et à leurs remèdes traditionnels (49,55).

En évoquant ces épisodes d'Afghanistan, je retrouve des souvenirs de mon année de stage de pharmacie, les herborisations, la composition de mon herbier et les reconnaissances de plantes en travaux pratiques. Je me remémore, aussi, la cueillette des plantes dans le jardin de Blénod-lès-Toul, pendant l'été, pour notre cousine qui préparait des tisanes pour adoucir la gorge ou pour favoriser le sommeil : bouillon blanc, bourrache, camomille, queues de cerise,

*rosa gallica*... Aussi, bien que pharmacien formé à l'allopathie dans laquelle je crois, je considère la phytothérapie non pas comme une matière secondaire ou un pis-aller pour pays pauvre, mais comme familière, indispensable et bénéfique.

## Bibliographie


1. Alford E., *Annales brèves des Carmes Déchaux de France*. Première partie 1600-1839. Avon, couvent des Carmes, 1977.
2. Bezanger-Beauquesne L., Pinkas M., Torck M. *et al*, *Plantes médicinales des régions tempérées*. 2e éd., Paris, Maloine, 1990.
3. Bouvet M., Contribution à l'histoire de l'Eau de Mélisse des Carmes. *Bull. Soc. Hist. Pharm.*,1926, 4, p. 2-3.
4. Bouvet M., La préparation de médicaments spécialisés par la Société libre des Pharmaciens de Paris, *J. Pharm. Chim.*, 1932, 15, p. 497-510.
5. Bouvet M., *Histoire de la pharmacie en France des origines à nos jours*. Paris, Occitania, 1937.
6. Bouvet M., La Véritable formule de l'Eau de Mélisse des Carmes de la place Maubert. *Rev. Hist. Pharm.*, 1953. 11, p. 173-176.
7. Boyer C., *Eau des Carmes de la rue de Vaugirard. Monographie historique et hygiénique*. Paris, Boyer.
8. Boyer C., *L'Eau de Mélisse des Carmes Boyer, Petit Guide*, Vichy, AEDIS 2014.
9. Breuze P., *Eau des Carmes : 371 ans d'histoire*, Comptoir,1982, p. 30.
10. Brice G., *Nouvelle description de la ville de Paris et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable*, 8e éd, Paris, J.-M. Gandouin, 1725, 3, p. 367-368.
11. Bruneton J., *Éléments de phytochimie et de pharmacognosie*. 1e éd., Paris, Lavoisier, 1987.
12. Bruneton J., Pharmacognosie : Phytochimie et plantes médicinales. 2e éd., Paris, Lavoisier, 1993.
13. Caneva G., L'Eau Composée de Mélisse à Reggio Emilia. *Rev. Hist. Pharm.*, 1971, 20, p. 519-520.
14. Chiereghin P., *I Padri della Melissa*. Erboristeria Domani, p. 28-33.
15. Conchon C., *Histoire de la Mélisse et de ses préparations*. Thèse Dipl. Etat Doct. Pharm. Clermont I, 1988, p. 27.
16. Deidier A., Eau de Mélisse composée. In : Dulieu L., *La médecine à Montpellier, IV, De la première à la troisième République (1e partie)*, Les Presses Universelles, Avignon, 1988.
17. Delaunay P., La préparation des médicaments spécialisés par la Société libre des Pharmaciens de Paris, *Rev. Hist. Pharm.*, 1932, n° 80, p. 187-188.
18. Delaveau P., *Histoire et renouveau des plantes médicinales*. Paris, Albin Michel, 1982.
19. Delioux de Savignac J., Mélisse (emploi médical), *Dictionnaire Encyclopédique des Sciences médicales.* 1873, 6, p. 423-430.
20. Devaux G., Conditionnements anciens de l'Eau de Mélisse des Carmes de Bordeaux, *Rev. Hist. Pharm.*, 1990, 284, p. 37-39.
21. Diderot D., d'Alembert J., *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Neuchâtel, S. Fauche, 1765, 10, p. 317.
22. Dorvault F., *L'Officine*, 22e éd., Paris, Vigot, 1987.
23. Dulieu L., *La médecine à Montpellier*, vol. 4, Avignon, Presses Universelles, 1988.
24. Fleurentin J., *Du bon usage des plantes qui soignent*, Rennes, Ouest France, 2018.
25. Garnier G., Bezanger-Beauquesne L., Debraux G., *Ressources médicinales de la flore française*. Tome I, Paris, Vigot Frères, 1961.
26. Garnier G., Bezanger-Beauquesne L., Debraux G., *Ressources médicinales de la flore française*. Tome II, Paris, Vigot Frères, 1961.
27. Gerardin E., Histoire et pharmacologie de l'Eau de Mélisse dite des Carmes. *Bull. Sci.* Pharmacol., 1910, 11, p. 667-671.
28. Gerardin E., Histoire et pharmacologie de l'Eau de Mélisse dite des Carmes. Bull. Sci. *Pharmacol*., 1910, 12, p. 719-727.

29. Germain A., *L'Eau de Mélisse des Carmes Boyer*, Th. Dpl. Etat Doct. Pharm., Paris XI, 1991, p. 93.
30. Girre L., *Le nouveau guide des vieux remèdes naturels. Rennes*, Ouest France, 1985.
31. Guitard E.H., Procès-verbaux des délibérations du Collège de pharmacie de Paris, 2e série (suite), 1780. *Rev. Hist. Pharm.*, 1972, 212, p. 41-42.
32. Guitard E.H., Le conflit relatif à l'eau de mélisse vendue par les Carmes va être réglé. Rev. Hist. Pharm., 1972, 213, p. 135.
33. Hacquard, *Thériaque*, Th. Univ. Pharm., Paris, 1947.
34. Hertzog T., *Le ciel du XVIIe siècle à Carnavalet*, La règle du jeu, 2012.
35. Krikorian J.C.Y., *Thérèse d'Avila et la flamme du Carmel*, Tradition vivante, Fréjus, Imp. Martin, 1989.
36. Kristeva J., *Thérèse mon amour*. Sainte Thérèse d'Avila. Paris, Fayard, 2008.
37. Krumenacker Y., *Carmes et carmélites en France du XVIIe siècle à nos jours*. Actes du colloque de Lyon (25-26 septembre 1997), réunis par Bernard Hours, Chrétiens et sociétés, 8, 2001, p. p. 231-232.
38. Languepin G., *Recette de la véritable Eau de Mélisse des Carmes*. Bull. Trav. Soc. Pharm. Bordeaux, 1888, 28, p. 234-240.
39. Laurent J., *Les monastères nancéiens de Carmélites aux XVIIe et au XVIIIe siècles*. Mémoire de maîtrise, Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Nancy, 1978.
40. *Le Carmel en France*, Historique de la réforme thérésienne, 1-11.
41. *Le Carmel à Nancy*, livret, 8 p.
42. Leclerc H., *En marge du codex : notes d'histoire thérapeutique*, Paris, Masson, 1924, p. 88-89.
43. Lemery N., *Cours de chymie contenant la manière de faire les opérations qui sont en usage* dans la médecine par une méthode facile, 1e éd., Paris, Délespine, 1675, p. 397-401.
44. Lemery N., *Pharmacopée universelle*, Paris, L. D'Houry, 1697, p. 737.
45. Lenôtre G., *Les Massacres de septembre*. Paris, Perrin, 1928.
46. Lorène S., *Intérêt pharmaceutique des lettres adressées à l'apothicaire dieppois Féret par les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Th. Dipl. Etat Doct. Pharm., Rouen, 2014.
47. Massemin E., *Le grand retour de l'herboristerie*, Reporterre, 2016.
48. Mercier V., *L'Eau de Mélisse des Carmes en Europe*. Th. Dipl. Etat Doct. Pharm., Besançon, 1996.
49. Moulin A.M., *La médecine au prisme des civilisations*. Civilisations : questionner l'identité et la diversité, 2021, hal-03514082
50. Noë J.-B., *L'eau de mélisse : une eau à travers l'histoire*, Conflits, 2022, 5 p.
51. Notter D., Gonzalez Battaller J.R., Les origines et l'évolution de l'Eau de Mélisse des Carmes en Europe (résumé). In : *XXXII Congressus Internationalis Historiae Pharmacia*, Paris, 1995, 176, p. 107-108.
52. *Ordre du Carmel*, Monographie, 18 p.
53. Oury P., *Encyclopédie des plantes et fleurs médicinales*. Paris, Alliance, 1984.
54. Paris R.R., Moyse H., *Précis de matière médicale*. Tome II et III. Paris, Masson, 1971.
55. Pelikan W., *L'homme et les plantes médicinales.* Paris, Triades, 1962.
56. Pelt J.-M., *C'est vert et ça marche*, St-Amand-Montrond, Fayard, 2008.
57. Père Louis Marie, « Carmes », In : *Grande encyclopédie*, vol. 12. Paris, Larousse, 1972, p. 2336-2338.
58. Pfister C., *Histoire de Nancy*. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1902.
59. Piganiol de la Force, J.-A., *Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon, de S. Cloud, de Fontainebleau, et de toutes les autres belles maisons & châteaux des environs de Paris*, Paris, C.N.Poirion, 1742, 6, p. 343.
60. Poirot D., *Jean de la Croix, ami et guide pour la vie*. Paris, Cerf, 1990.
61. Poirot D., *Jean de la Croix, poète de Dieu*. Paris, Cerf, 1995.
62. Renouard-Larivière et Cie, *Extraits de jugements et arrêts concernant l'Eau des Carmes Boyer*, Paris.
63. Procès-verbaux des délibérations du Collège de Pharmacie, puis Société libre des Pharmaciens de Paris : extraits (suite), *Rev. Hist. Pharm.*, 1983, 257, p.150-151.

64. Romieux Y., *De la hune au mortier ou l'histoire des Compagnies des Indes - leurs apothicaires et leurs remèdes*, Nantes, ACL, 1986.
65. Schaebens, Monographie : 45 Jahre Haus Schaeben gegründet 1933 und 175 Jahre A.Moras & Comp. gegründet 1832, 102 p.
66. Servantie L., De frère Placide, Carme déchaux, à Pierre Catinot, pharmacien. *Rev. Hist. Pharm.*, 1965, 18, p. 386-396.
67. Sesé B., *Petite vie de Madame Acarie*, Artège, Perpignan, 2017.
68. Sinicopri G., « Rendre service aux malades » : les Carmes déchaux et la pratique médicale (XVII$^{e}$-XVIII$^{e}$ siècles), *Histoire, médecine et santé*, 2012, 2, p. 21-32.
69. Thevenin T., *Plaidoyer pour l'herboristerie*, Paris, Actes Sud, 2013.
70. Thuile J., Les pots de pharmacie de « La Miséricorde » et de « L'Hôpital Général » et leurs attributions aux faïenceries montpelliéraines, *Bull. Soc. Hist. Pharm.*, 1941, n°111, p. 76-77.
71. Tournier J.L.V., *Rôle du clergé et des congrégations religieuses dans la préparation et la distribution des médicaments avant la Révolution*, Th. UniV. Pharm., Nancy, 1938, p. 17.
72. Younos C., Fleurentin J., Notter D., Mazars G., Mortier F., Pelt J.M., Repertory of drugs and medicinal plants used in traditional medicine of Afghanistan, J. Ethnopharmacol., 1987.
73. Zegel S., La meilleure amie du sucre, *Le Figaro économie*, 1990, 21 mai, p. 80.